



Lumen Inc.
Succursale Sept-Îles
155 Napoléon, Sept-Îles, QC

**MÉMOIRE CONCERNANT
LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION D'UN GISEMENT
D'APATITE À SEPT-ÎLES PAR MINE ARNAUD INC.**

**Présenté à
la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
(BAPE)**

Notre entreprise voit de l'intérêt envers ce projet pour les raisons suivantes :

Nous croyons que le projet est un projet structurant, car c'est une source de diversification économique étant donné que notre économie est présentement basée sur le fer et l'aluminium.

D'avoir une mine qui extrait un minéral lié à l'agroalimentaire serait une vraie diversification qui nous permettra de mieux passer à travers les creux du marché du fer. Nous croyons que le projet est nécessaire au niveau économique pour Sept-Îles, car l'avenir du marché du fer est très incertain. D'ailleurs nous avons vu la fermeture d'une usine de boulettage à Sept-Îles et on se doit d'envisager un jour la Ville sans les industries liées au fer. Nous nous devons de penser à des possibilités d'emplois pour nos enfants et les générations futures. De plus, étant la première mine d'apatite sur le territoire, la région pourrait développer de nouvelles expertises afin de créer des PME qui s'ouvriraient sur de nouveaux marchés.

Nous voyons dans ce projet les enjeux suivants :

- Mine Arnaud nous offre des opportunités pour diversifier notre offre de service, car dans le projet on parle bien d'une mine en plus d'une usine de traitement des eaux et d'une usine de transformation du minerai. Le procédé lié à chaque département de Mine Arnaud est en partie différent du contrôle et de l'automatisation industrielle dans lesquelles nous sommes spécialisés présentement à Sept-Îles.

- Dans nos préoccupations, nous pensons qu'il est important que les travailleurs et les entrepreneurs locaux soient mis à contribution.
- Nous souhaitons que le siège social de Mine Arnaud demeure ici à Sept-Îles et qu'ils utilisent les services offerts en région pour leurs fournitures. Au niveau environnemental et social, nous estimons que lors des séances d'information, Mine Arnaud a bien démontré son intention de respecter l'environnement ainsi que les valeurs sociales de la communauté donc nos craintes à ce niveau sont faibles.
- Les promoteurs ont démontré une patience particulière, car ils ont entrepris énormément de démarches pour s'assurer d'avoir du soutien des communautés.
- Il est difficile pour nous de concevoir qu'un promoteur puisse être plus près de la population que Mine Arnaud et on est inquiet que s'il y a un refus dans ce dossier, aucun autre promoteur ne veuille s'intéresser à la région. Après la crise de l'uranium en 2009, une « crise de l'apatite » en 2013 ferait un tort irréversible à la ville de Sept-Îles.
- Ce projet est un bon exemple d'investissement avec des fonds québécois pour une mine québécoise avec des travailleurs québécois, alors profitons de ce projet structurant qui va nous appartenir en partie en tant que collectivité.

Commentaires et suggestions :

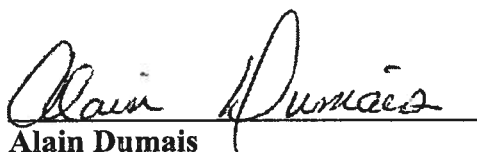
- Nous croyons que Mine Arnaud devra ouvrir ses portes aux entrepreneurs de la région afin qu'ils puissent présenter leurs offres de services à la mine afin d'optimiser l'utilisation des services d'ici.
- Nous avons remarqué que lorsque nous parlons de l'industrie minière, toute l'industrie est regroupée dans le même groupe sans différenciation, sauf qu'ici sur la Côte-Nord on a la chance d'avoir deux types de minerai, soit le fer et maintenant l'apatite qui, lorsqu'on les extrait, ils ont un très faible impact écologique. En gros, on déplace des montagnes. Le fer et l'apatite contrairement au cuivre, à l'or et à la majorité des minéraux industriels ne requièrent pas une transformation chimique qui peut potentiellement être nocive pour l'environnement et la population.
- Nous croyons que la réhabilitation du site en lieu naturel à la fin de la mine est la meilleure solution. Considérant les procédés utilisés et qu'il n'y a pas d'utilisation de produits chimiques, nous croyons qu'il sera possible de remettre le tout à son état naturel de façon à ce que les générations futures puissent aller se promener à cet endroit et ne pas se rendre compte qu'il y avait une mine. Nous croyons que le promoteur pourra soumettre son projet de réhabilitation bien détaillé à la

population via un comité de consultation organisé par le promoteur afin de travailler de pair avec la population.

Nous favorisons le projet Mine Arnaud.

Ce 19ième jour de septembre, 2013

LUMEN INC.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Alain Dumais", written over a horizontal line.

Alain Dumais

Vice-président Ventes industrielles et Groupe Automation